

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2010/36

**Objet : Procédure d'instruction des dossiers financés au titre du programme régional de développement solidaire des activités de pleine nature**

L'an deux mille dix, le vingt sept octobre à 16h00, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire en mairie de Savines-le-Lac, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 27 octobre 2010

Date de convocation :  
Le 14 septembre 2010

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Auxiliaire Secrétaire de  
séance :  
M. Christophe PIANA

**Etaient Présents :** Monsieur Victor BERENGUEL (Président) ; M. Michel BAUDRY (conseiller syndical) suppléant de Mme Chantal EYMEOD, M. Marc ZANETTO (rapporteur du budget), Mme Christine MAXIMIN (conseille syndical) suppléante de M. Jean BERNARD ; M. Richard ARZELIER (Conseiller syndical) suppléant de Mme Catherine SAUMONT ; Mme Valérie GRECARD (conseiller syndical), M. Daniel BOSQUET (conseiller syndical) suppléant de Mme Valérie ROSSI, M. Jean Claude FERMIER (Conseiller Syndical) ; M. Claude FEUTRIER (conseiller syndical) suppléant de Gérard FROMM ; M. Joël BONNAFOUX (conseiller syndical) ; M. Xavier CRET (conseiller syndical) suppléant de M. Raymond MARIGNE

Etaient représentés :

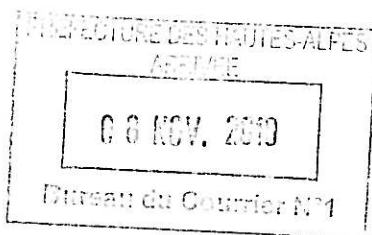
M. Jean Claude CATALA avait donné son pouvoir à Monsieur BERENGUEL  
Mme EYMEOD avait donné pouvoir à Monsieur BAUDRY  
M. Gérard FROMM représenté par Monsieur FEUTRIER  
M. Raymond MARIGNE représenté par M. CRET  
Mme ROSSI représentée par Monsieur BOSQUET  
Mme SAUMONT représentée par Monsieur ARZELIER  
M. BERNARD représenté par Mme MAXIMIN

Etaient invités :

Mme Elisabeth CLAUZIER (Communauté de communes du pays de Serre-Ponçon), M. Marc DIDIER (Président du comité départemental de Voile), M ; Jean Louis MICHEL (communauté de communes Ubaye Serre-Ponçon), M. Philippe WEYNACHETER (Receveur Principal d'Embrun), M. Gilbert TAVAN (Président de la FDSIGE), M. Yves LELONG (Président du Comité de Promotion), Mme Brigitte FOURRETS (Directrice du Comité de Promotion), Mme Jackie ANZIANI (directrice de la CCE), M. Guy BARNEAUD (1<sup>er</sup> adjoint au Maire de la Bréole), Mme Audrey Guillaume (directrice de la CCSSP)

Etaient excusés :

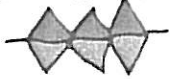
M. Dominique ROUX (EDF), M. Christian GROSSAN (CG 05), M ; Patrice CEA (CG 05), Mme Henriette MARTINEZ (Députée des Hautes Alpes), M. Joël GIRAUD (Député des Hautes Alpes), M ; Philippe JAUNAY (Maire de St Vincent les Forts), M. Bernard ALLARD LATOUR, M. Jean Michel ARNAUD, M. ARNOUX, M. AUDIER



Le Président rappelle que le S.M.A.D.E.S.E.P. a concrétisé en 2009 une convention avec la Région Provence Alpes Côte d'Azur pour le développement durable et solidaire du tourisme sportif et de nature à Serre-Ponçon. Dans le cadre de ce programme régional, les projets liés au plan d'action défini dans la convention sont subventionnés par le Conseil Régional PACA à hauteur de 30 à 40%.

Le Président propose que les différents dossiers de demande de financements déposés par les demandeurs au titre du programme régional de développement solidaire des activités de pleine nature puissent être accompagnés au niveau de leur instruction par le SMADESEP. Cette instruction se fera en étroite collaboration avec la mission montagne du Conseil régional PACA et les divers demandeurs.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.



**VU :**

- L'arrêté préfectoral n°2003-276-1 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- La convention régionale pour le développement durable et solidaire du tourisme sportif et de nature à Serre-Ponçon ;

**CONSIDERANT :**

- Le plan d'actions de la convention régionale pour le développement durable et solidaire du tourisme sportif et de nature à Serre-Ponçon ;
- Les différents projets des collectivités afin de développer le tourisme sportif et de nature à Serre-Ponçon ;

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 27 octobre 2010 :**

- **CHARGE** le Président de valider l'éligibilité des dossiers envisagés au titre du plan d'actions susvisé par un courrier d'accompagnement adressé à la Mission « Montagne » du Conseil Régional.
- **L'INVITE** à rendre compte lors de chaque assemblée, et au fur à mesure de leur formalisation, des différents projets déposés dans ce cadre auprès de la Région.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

**Le Président du S.M.A.D.E.S.E.P.,**

**Victor BERENGUEL**